

## ENGAGEMENTS...

Votre engagement ainsi que celui de l'équipe pluridisciplinaire, contribueront à vous apporter tout au long de votre prise en charge des prestations de qualité.

Vos données personnelles et médicales sont confidentielles et l'équipe pluridisciplinaire tenue au secret professionnel.

## INFORMATIONS UTILES

### Composition de l'équipe :

- Médecins Psychiatre
- Psychologues
- Cadre de Santé
- Infirmiers
- Assistante sociale
- Educateur spécialisé
- Secrétaire
- Agent Hospitalier Spécialisé

### Horaires d'ouverture aux usagers:

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h00-15h45	11h30-15h45	9h00-15h45	9h00-15h45	9h00-15h45

### HOPITAL DE JOUR PERSONNES AGEES

5, rue du Général de  
Gaulle  
57790 LORQUIN  
Tel: 03.87.23.14.42



Validation Directoire du 06/05/2020

LORQUIN

## HOPITAL DE JOUR PERSONNES ÂGÉES Roger CAMAR



POLE MOSELLE SUD

Chef de Pôle : Dr BURRUS-MEHL



## MISSIONS DE LA STRUCTURE

**L'Hôpital de Jour Personnes Agées** est un dispositif de prise en charge du sujet âgé au sein de la filière psychogériatrie du Sud Mosellan. Il a pour mission la prise en charge des personnes de plus de 60 ans en difficultés psychiques, nécessitant des

soins individualisés en permettant d'éviter une hospitalisation à temps complet. C'est un lieu de soins où vous trouverez une présence, une écoute et des activités thérapeutiques adaptées à vos besoins.

## LES SOINS

Votre projet de soins sera élaboré avec vous et l'équipe pluridisciplinaire afin de vous accompagner. Les soins sont de nature psychothérapique favorisant la communication au sein du groupe à travers le quotidien de l'hôpital de jour et des activités à visée thérapeutiques.



## EXEMPLE D'UNE JOURNEE TYPE

9H00-10H15 :	Accueil
10H15- 11H30 :	Activités thérapeutiques
11h30- 12h00:	Temps libre
12H00-13H30 :	Repas
13H30-14H15 :	Temps libre
14H15-15H30 :	Activités thérapeutiques
15H30-15H45 :	Echanges autour de la journée
15H45 :	Départ de l'hôpital de jour

## QUELQUES REGLES A RESPECTER

Le fonctionnement en collectivité nous impose de prendre en considération

- certaines règles :
- le respect des personnes, des lieux et du matériel ;
  - le respect des horaires d'arrivée et de départ ;
  - le respect des règles d'accès à certains endroits (bureaux, salles d'activités...) ;
  - le respect des règles de sécurité et d'hygiène.

**Les repas :** les régimes alimentaires font l'objet d'une prescription médicale. Les menus sont affichés dans la salle à manger.

**Les transports :** si votre état de santé le justifie, votre médecin pourra vous prescrire un bon de transport; vous êtes libre de choisir la société de transport pour effectuer le trajet entre votre domicile et l'hôpital de jour.

**Les effets personnels de valeur :** nous vous recommandons de ne pas apporter de somme d'argent importante ni d'objet de valeur. Ils resteront sous votre responsabilité durant votre venue à l'Hôpital de Jour.



## DES QUESTIONS...

D'une manière générale, si vous rencontrez une difficulté au cours de votre prise en charge, nous vous recommandons de vous adresser au personnel soignant de l'unité et/ou au médecin afin de trouver une solution adaptée à votre demande.

Si vous souhaitez avoir accès à votre dossier médical, il vous appartient d'en faire la démarche

en adressant un courrier à Monsieur le directeur à l'adresse suivante :

### Centre Hospitalier

5, rue du Général de Gaulle  
57790 LORQUIN  
direction@ch-lorquin.fr

### Ou

À la personne chargée des relations avec les usagers:  
03.87.23.16.04